

## INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Départ samedi 05 février à **6 h45 place de la mairie.**

Retour : samedi 12 février vers **20h00 place de la mairie.**

↳ Lieu : **CHATEL**

↳ Hébergement : Centre de vacances « l'Ourson ».

↳ Places disponibles : **28 places pour les 8-11 ans.**

**12 places pour les 12-17ans.**

**Pass sanitaire obligatoire**

↳ Tarif: En fonction du quotient familial. (voir au dos)

Ce tarif comprend :

- *Déplacement en autocar*
- *Hébergement en pension complète*
- *Forfait de ski et location du matériel (chaussures, ski, casque)*
- *Ski ou luge avec les animateurs le matin*
- *Les cours de ski ESF (2h l'après-midi)*
- *La médaille après le passage de niveau*

↳ Activités : Ski, balade en raquettes, découverte du milieu naturel, luge, veillées...

## Modalités d'inscription :

↳ Veuillez-vous munir à l'inscription :

- **du poids, de la pointure et de la taille de votre enfant.**
  - **des photocopies du carnet de santé de l'enfant \***
  - **de votre n° d'allocataire CAF \***
  - **de votre quotient familial**
- \*si votre enfant n'est pas scolarisé sur la commune.**

↳ Un chèque d'acompte vous sera demandé afin de valider l'inscription de votre enfant, voir le tableau ci-joint.

↳ Vous devez régler en chèque.

L'aide aux temps libre de VACAF, l'aide des comités d'entreprise et les chèques vacances sont acceptés.

↳ Dates des permanences d'inscription à **la Grange.**  
**(En face de la Mairie).**

Les places seront attribuées dans l'ordre de priorité suivant :

Pour les enfants en **CM2 (2021-2022)** : **Le mardi 09 novembre de 16h30 à 18h30**

**Pour les 6èmes et les CM1 :** le lundi 15 novembre de 16h30 à 18h30.

**Pour les CE2 et les 12-17ans :** Le mardi 16 novembre de 16h30 à 18h30.

Fin des inscriptions le mercredi 24 novembre 2021.

Lors de l'inscription de votre enfant, une fiche trousseau vous sera remise.

QUOTIENT FAMILIAL	Commune	Hors commune	20 % d'acompte à verser lors de l'inscription	
			commune	Hors commune
Inférieur à 700	210.00 €	250.00 €	42.00 €	50.00 €
Entre 701 et 1400	290.00 €	350.00 €	58.00 €	70.00 €
Supérieur à 1400	370.00 €	440.00 €	74.00 €	88.00 €

Déduction possible : aide aux temps libre VACAF., aide des comités d'entreprise et chèques vacances.

Le solde du séjour sera à **régler entre le 04 et le 31 janvier 2022**

Service  
Sport et Jeunesse



LA CHAUSSEE SAINT-VICTOR

# SEJOUR A LA MONTAGNE A CHATEL

Du 05 au 12 février 2022



Public concerné :

Les enfants âgés de 8 à 17 ans résidant à La Chaussée Saint-Victor, ou scolarisés à l'école des Basses Roches.

**La priorité est accordée aux enfants scolarisés en CM2.**

**12 places seront réservées aux 12 - 17 ans**

Renseignements : M. LEMAIRE Hervé Directeur du séjour.

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11